

Marchés Publics de fournitures

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES	
Pouvoir Adjudicateur	Entité représentée par Monsieur Jean-Marc SPAMPANI COLLEGE MONTGAILLARD Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX gestion.9740645H@ac-reunion.fr
Objet de la consultation	FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES PAPIER
Procédure de consultation	Procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics (ORDONNANCE n°2015-899 & DÉCRET n°2015-1163)
Date d'envoi de l'avis à publication	06/06/2016
Date et heure de remise des offres	17/06/2016 à 12h

Article 1 : définition du marché

1-1 Objet

La consultation porte sur la prestation suivante : fourniture de **manuels scolaires papier**. La prestation est répartie en un seul et unique lot.

1-2 Type de marché

Le lot unique fait l'objet d'un **marché à bons de commande** passé en application de l'article 77 du code des marchés publics avec des quantités estimatives. Le lot unique est le suivant :

DESIGNATION			LOT1 : Manuels scolaires papier	
Matières	Niveaux	Quantité	Référence	Isbn
Histoire Géographie	Sixième	250	Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique 6e éd. 2016 - Manuel de l'élève	978 2 401 02014 6
	Cinquième	265	Histoire-Géographie EMC 5e éd. 2016 - Manuel de l'élève	978 2 401 02015 3
	Quatrième	260	Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique 4e éd. 2016 - Manuel de l'élève	978 2 401 02152 5
	Troisième	230	Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique 3e éd. 2016 - Manuel de l'élève	978 2 401 02017 7
Français	Sixième	250	Fleurs d'encre français cycle 3 / 6e - Livre élève - éd. 2016	978 2 01 395310 8
	Cinquième	265	L'envol des lettres Français 5ème Cycle 4 livre de l'élève grand format	978 2 7011 9741 8
	Quatrième	260	L'envol des lettres Français 4ème livre de l'élève grand format	978 2 7011 9739 5
	Troisième	230	L'envol des lettres Français 3ème livre de l'élève grand format	978 2 7011 9737 1
Allemand	Cinquième	95	Hab Spaß! NEU Cycle 4 Manuel de l'élève (Éd. 2016)	978 2 047 33326 6
	Quatrième			
Espagnol	Cinquième	205	A mi me encanta espagnol cycle 4 / 5e LV2 - Livre de l'élève - éd. 2016	978 2 01 462692 6
SVT	Cinquième	75	Sciences et technologie 6e : Manuel de l'élève petit format	978 2 047 33362 4
TOTAL		2 385		

1-3 Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 20/06/2016 jusqu'au 19/05/2017.

Article 2 : modalité de la consultation

2-1 Procédure de consultation

Le présent contrat est passé selon la **procédure adaptée** de l'article 28 du code des marchés publics (abrogé par l'ORDONNANCE n°2015-899 du 23 juillet 2015 et modifié par le DÉCRET n°2015-1163 du 17 septembre 2015).

Le pouvoir adjudicateur retiendra un seul titulaire pour le lot.

2-2 Acceptation

Le dossier de consultation doit être accepté sans aucune modification.

Article 3 : variantes

Les variantes sont autorisées. Elles font obligatoirement l'objet d'une offre et d'un acte d'engagement séparés.

Article 4 : dossier de consultation

Retrait des dossiers de consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats :

sous forme papier : le dossier peut être retiré sur place ou transmis par courrier après demande écrite aux coordonnées suivantes : **Collège Montgaillard Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX**

sous forme électronique : le dossier peut être téléchargé à partir de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : www.aji-france.com ou à l'adresse suivante : gestion.9740645H@ac-reunion.fr

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- Acte d'engagement
- Bordereau des prix unitaires et des quantités estimatives

Article 5 : contenu des plis

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français le cas échéant, datées et signées :

Pièces de candidatures

- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ; (fournie ci-joint)
- la déclaration du candidat (DC2) ; (fournie ci-joint)

Pièces constituant l'offre :

- un acte d'engagement (pour chaque lot auquel le candidat soumissionne) ; (fourni ci-joint)
- le bordereau des prix unitaires et des quantités estimatives ; (à fournir par le candidat)
- tout document permettant d'apprécier les offres du fournisseur, (à fournir par le candidat)

Article 6 : modalité de remise des offres

Les offres des candidats devront être reçues à COLLEGE MONTGAILLARD Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX au plus tard le 17/06/2016 à 12h. Elles devront parvenir **sous une des formes** suivantes, sous peine de nullité :

6-1 Offres non remises par voie électronique

Ces offres sont envoyées sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec avis de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante à COLLEGE MONTGAILLARD Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

Les dossiers dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été ouverts.

L'enveloppe portera les mentions suivantes : « FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES — NE PAS OUVRIR – Nom du candidat ». Elle comprendra les pièces relatives mentionnées à l'article 5.

6-2 Offres remises par voie électronique

- Les candidats optant pour la réponse par voie électronique sont invités à s'inscrire et transmettre les documents sur la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante : www.aji-france.com

Article 7 : validité des offres

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Les lettres de refus et de notification au titulaire seront transmises au plus tard le **24 juin 2016**.

Article 8 : examen des candidatures et des offres

Les candidatures qui n'ont pas qualité pour présenter une offre en application de l'article 43 ou qui ne contiennent pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du CMP sont écartées. Sont également irrecevables les candidatures dont les capacités professionnelles, techniques et financières sont jugées insuffisantes.

L'analyse de l'offre de base, puis de l'offre comportant des variantes, sera faite pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères d'attribution pondérés suivants :

Critère	Pondération
PRIX	50%
LIVRAISON uniquement par avion	50%

Les prix proposés sont **fermes et définitifs**, indiqués en euros hors taxes et toutes taxes comprises. Les prix indiqués hors taxe s'entendent **franco de port et d'emballage**. Ils comprennent les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison, au déchargement et au transbordement des marchandises jusqu'au lieu de réception et de contrôle. Le marché est traité à prix unitaires.

Les frais de livraison **uniquement par avion** devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Le montant maximum de l'offre ne pourra excéder 90.000 euros hors taxes.

Article 9 : documents contractuels

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- le présent document valant règlement de consultation et Cahier des Clauses Particulières,
- l'acte d'engagement,
- le bordereau des prix unitaires et des quantités estimatives,
- tout document permettant d'apprécier les offres du fournisseur,
- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ;

- la déclaration du candidat (DC2).

Article 10 : modification en cours de marché

Le titulaire du marché est tenu de notifier immédiatement à la personne responsable du marché, les modifications survenant au cours de l'exécution du marché qui se rapportent:

- aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise
- à la forme de l'entreprise
- à la raison sociale de l'entreprise ou à sa dénomination
- à l'adresse du siège de l'entreprise
- et généralement, toutes les modifications importantes survenues dans le fonctionnement de l'entreprise

Article 11 : conditions d'exécution des prestations

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (arrêté du 19 janvier 2009). Pour tout ce à quoi il n'a pas été dérogé au présent CCP, il sera fait application des dispositions prévues au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics des fournitures et services (CCAG/FCS).

11.1 DISPOSITIONS GENERALES

Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché. Le marché s'exécute au moyen de bons de commande. Chaque bon de commande précisera :

- le nom ou la raison sociale du titulaire
- la date et le numéro du bon de commande
- les dates et les plages horaires de livraison.
- le lieu de livraison
- les quantités exactes et la désignation des produits commandés

11.2 CONDITIONS DE LIVRAISON

Le lieu de livraison est : COLLEGE MONTGAILLARD Rue du Stade Saint Denis.

Le lot unique sera livré au plus tard le **16 août 2016**, dans le respect du bon de commande et des fermetures de l'établissement pendant les vacances scolaires. Le collège étant fermé du 13 juillet 2016 au 09 août 2016, les livraisons sont autorisées en matinée seulement, le 10, 11, 12 et 16 août 2016.

Les livraisons s'entendent franco de port et d'emballages suivant les indications données lors de la commande.

Le collège se réserve le droit d'appliquer **une pénalité** dans la livraison des manuels de **80 euros par journée de retard** et en cas de **livraison incomplète**, une pénalité de 10% du montant des fournitures non livrées pourra être appliquée.

Article 12 : garanties

En cas de **non-conformité quantitative** de la livraison par rapport au bon de commande, le titulaire du marché aura l'obligation, soit de reprendre les quantités excédentaires, soit de compléter sans délai les quantités manquantes.

Les **défauts et vices cachés** qui ne peuvent être décelés à la réception sont signalés au fournisseur dans les délais les plus brefs, latitude lui étant donnée de constater ou de faire constater sur place la réalité des défauts. Le remplacement du ou des articles devra alors être réalisé sans délai. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de retourner au fournisseur et à ses frais les marchandises refusées.

Article 13 : facturation et règlement

13.1 Facturation

Les Mentions minimales obligatoires sur la facture sont :

- identification précise du fournisseur : nom de l'entreprise, adresse, RIB, n° de TVA intracommunautaire, n° de Siret
- identification précise du point de livraison
- identification précise du point de facturation
- définition du produit : code- dénomination, libellé, prix unitaire, quantité, totalisation, taux de TVA, montant HT et TTC

13.2 Mode de règlement

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Le taux des intérêts moratoires sera celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires auront commencé à courir, augmenté de deux points.

Fait à Saint Denis, le 06 juin 2016
Le pouvoir adjudicateur

Jean-Marc Spampani

